

EN CE MOMENT : **JOHNNY** **ANNONCES IMMOBILIÈRES** **MEILLEURS EMPLOYEURS**

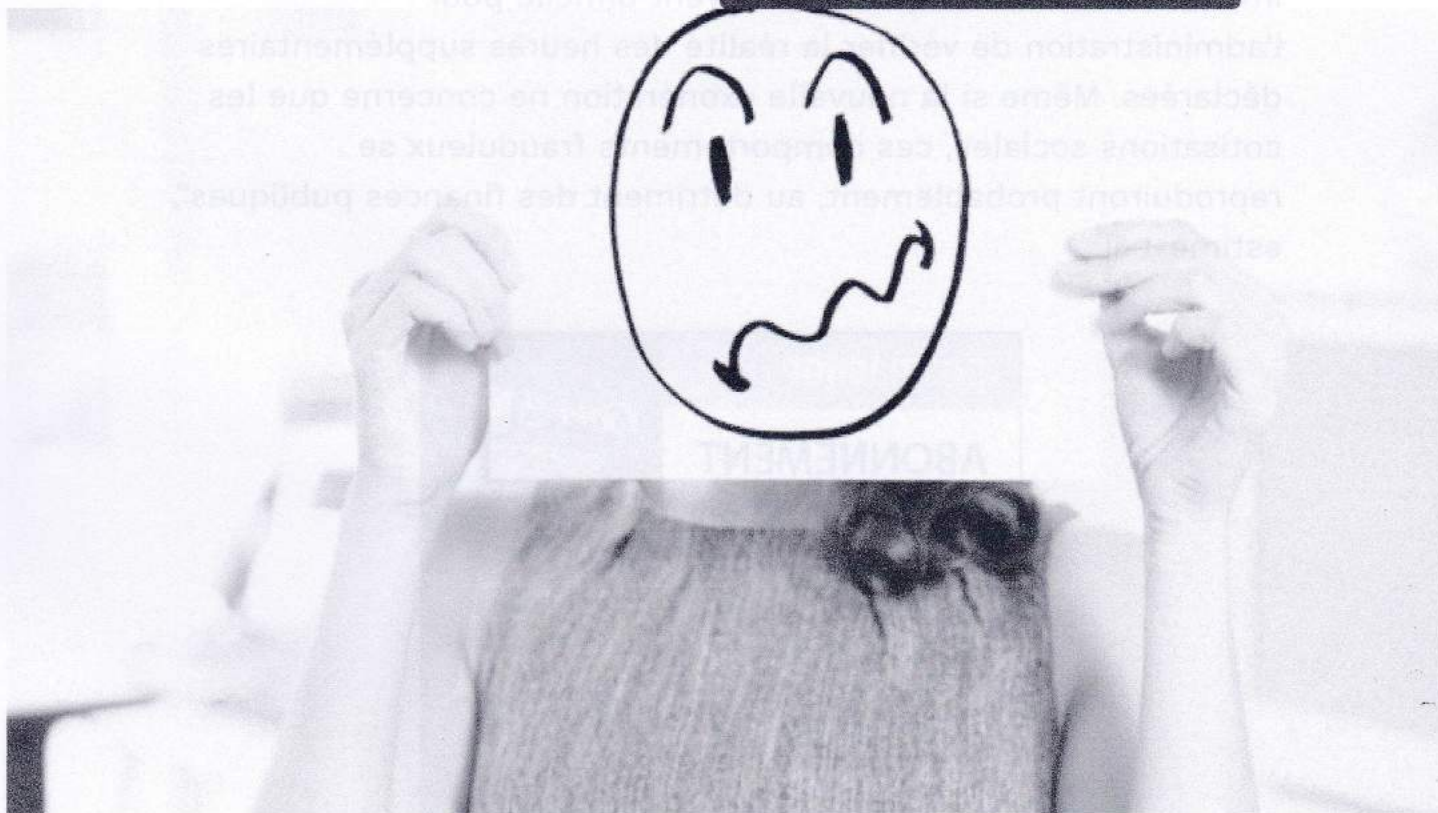
VOTRE CARRIÈRE

EXONÉRATION DES HEURES SUP' : UNE MESURE CHÈRE ET INEFFICACE

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

+ SUIVRE

Connectez-vous pour recevoir tous les articles sur ce sujet



Robert Daly / Getty Images

Le gouvernement vient d'annoncer la fin des cotisations salariales et patronales sur les heures supplémentaires. Une fausse bonne idée selon François Ecalte, ancien rapporteur pour la Cour des comptes.

“Travailler plus pour gagner plus”. Ce mantra est indissociable de la présidence de Nicolas Sarkozy. Et, surtout, d'une mesure phare : l'exonération de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu sur les heures supplémentaires. Supprimé en 2012, avec l'arrivée au



Fil d'infos



Les + lus



Devises



Services

PARTAGER SUR TWITTER

PARTAGER SUR GOOGLE+

PARTAGER PAR E-MAIL

PARTAGER PAR SMS

exemple les effets de la mesure sous Sarkozy. Salariés et employeurs avaient un intérêt commun à remplacer des primes, imposables, par des heures supplémentaires fictives, non imposables, sachant qu'il est souvent difficile pour l'administration de vérifier la réalité des heures supplémentaires déclarées. Même si la nouvelle exonération ne concerne que les cotisations sociales, ces comportements frauduleux se reproduiront probablement, au détriment des finances publiques", estime-t-il.

prismaSHOP

**ABONNEMENT
MAGAZINE**

à partir de :

2€ /mois

JE M'ABONNE

*Plus d'infos sur prismashop.fr



>> À lire aussi - Exonération des heures sup' : quel gain espérer sur la fiche de paie ?

Ensuite, toujours selon François Ecalle, la situation économique actuelle ne justifierait pas un tel cadeau aux salariés. Si "l'exonération de 2007 a (...) permis de soutenir le pouvoir d'achat

Les cookies nous permettent de personnaliser le contenu et les annonces, d'offrir des fonctionnalités relatives aux médias sociaux et d'analyser notre trafic. Nous partageons également des informations sur l'utilisation de notre site avec nos partenaires médias sociaux, de publicité et d'analyse, qui peuvent combiner celles-ci avec d'autres informations que vous leur avez fournies ou qu'ils ont collectées lors de votre utilisation de leurs services. Pour en savoir plus et, notamment, pour s'opposer à leur installation, nous vous invitons à consulter notre charte pour la protection des données personnelles.

**PARTAGER SUR TWITTER****PARTAGER SUR GOOGLE+****PARTAGER PAR E-MAIL****PARTAGER PAR SMS**

actuellement pourrait d'abord annuler ces effets néfastes pour l'emploi, l'exonération des heures sup' "sera de nouveau contre-productive au regard des objectifs de réduction du chômage lorsque la conjoncture se dégradera".

>> Notre service - Évaluez votre salaire, notre simulateur calcule si vous êtes bien payé



A LIRE AUSSI

Exonération des heures sup' : quel gain espérer sur la fiche de paie ?

L'exonération des heures supplémentaires enterrée ?

Individualisation de l'impôt sur le revenu, exonération des heures sup' : des promesses finalement maintenues



Fil d'infos



Les + lus



Devises



Services